



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

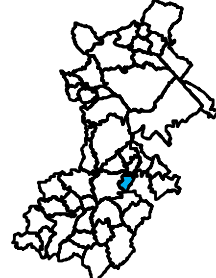
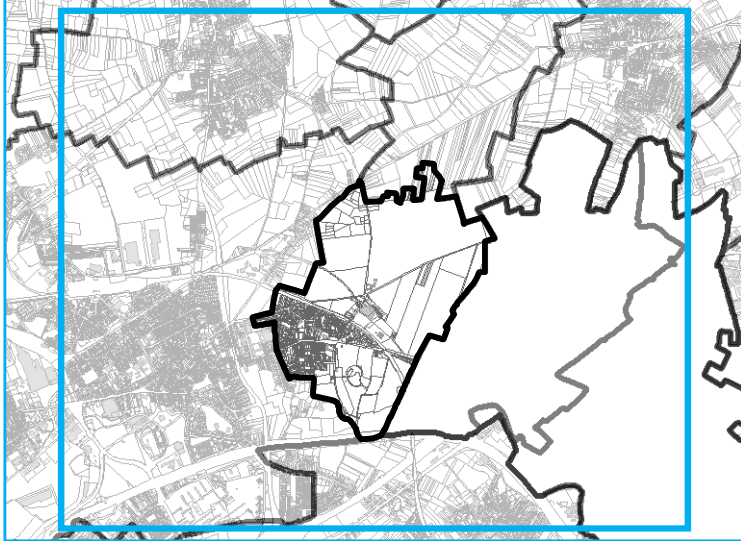
Plan de secteur règlementaire n°10
Abscon, Douchy-les-Mines, Escaudain, Lourches,
Rœux, Wavrechain-sous-Denain

PIECE N° 4-C-1

PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER
WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN

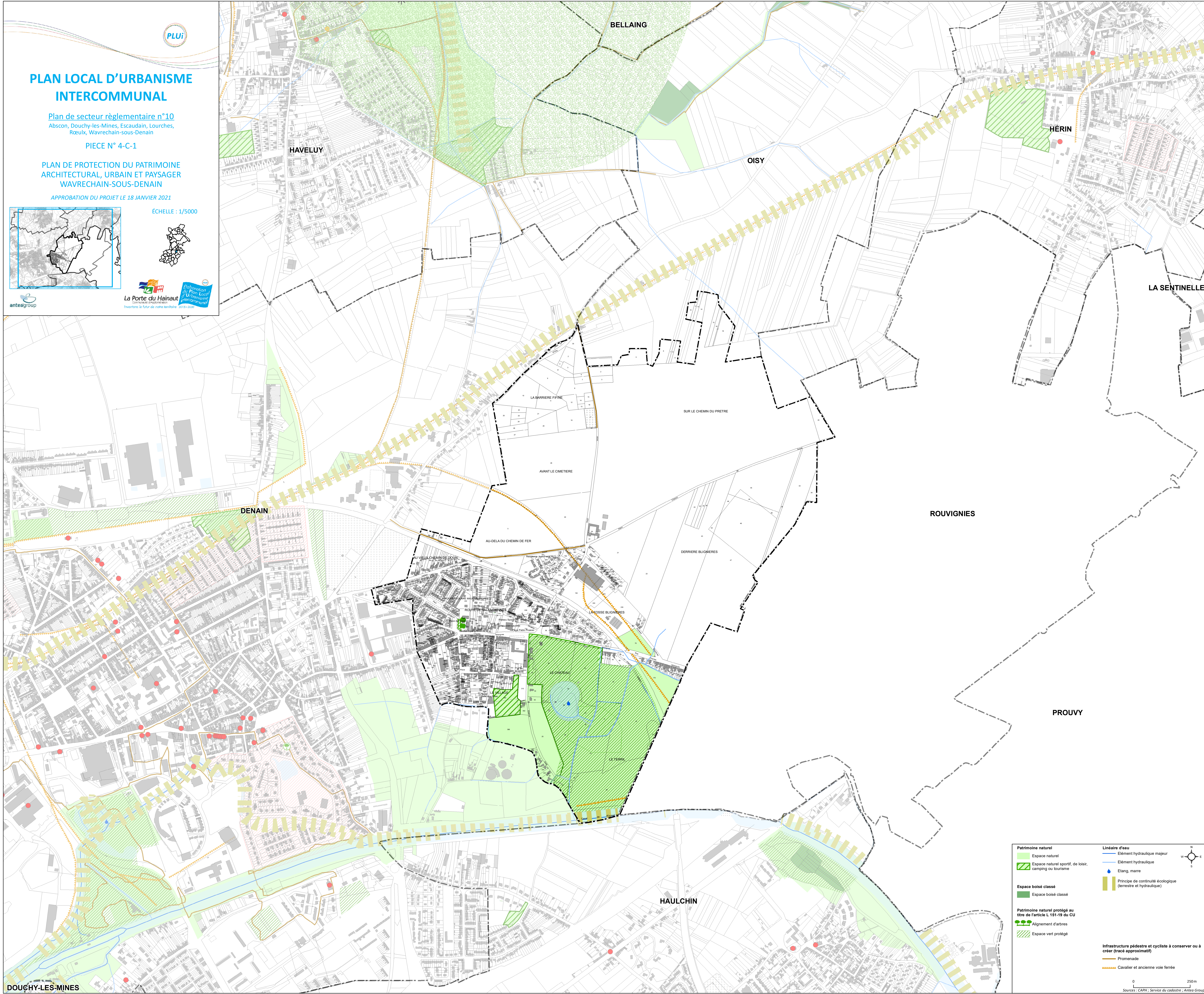
APPROBATION DU PROJET LE 18 JANVIER 2021

ÉCHELLE : 1/5000



anteagroup

La Porte du Hainaut
Communauté d'agglomération
Investirons le futur de notre territoire 2015-2020



Patrimoine naturel

- Espace naturel
- Espace naturel sportif, de loisir, camping ou tourisme
- Espace boisé classé
- Espace boisé classé

Patrimoine naturel protégé au titre de l'article L 151-19 du CU

- Alignement d'arbres
- Espace vert protégé

Linéaire d'eau

- Élément hydraulique majeur
- Élément hydraulique
- Étang, marre
- Principe de continuité écologique (terrestre et hydraulique)

Infrastructure pédestre et cycliste à conserver ou à créer (tracé approximatif)

- Promenade
- Cavalier et ancienne voie ferrée

0 250 m

Sources : CAPH ; Service du cadastre ; Antea Group